



## POINT SUR LA COMMISSION PERMANENTE DU 22 JANVIER 2024

Lundi 22 janvier 2024, la Commission permanente du Conseil départemental s'est réunie et a examiné 27 rapports.

Notre groupe est intervenu sur de nombreux **dossiers écologiques et environnementaux**, sur le **Renouvellement Urbain du Bois-l'Abbé**, ainsi que sur **l'impact de la Loi Immigration sur le Département**.

**Lamya Kirouani a demandé un bilan détaillé suite à la pose de nouveaux panneaux photovoltaïques** sur les bâtiments départementaux, afin d'évaluer l'autoconsommation engendrée et l'impact budgétaire.

Sur le plan 50 000 arbres, elle a questionné **les écarts importants de coût des plantations financées par le Département**. Celui-ci varie par exemple de 202 € l'arbre à Vincennes à 3 225 € l'arbre à Charenton. Sur ces deux dossiers, l'exécutif départemental s'est engagé à nous transmettre les éléments d'information nécessaires.

**Hocine Tmimi a déploré les carences du projet de Renouvellement Urbain du Bois-l'Abbé à Champigny/Chennevières**, notamment en termes de logement social et de services publics. S'en est suivi dans l'assemblée départementale **un débat droite/gauche sur l'enjeu du logement social**.

**Fatiha Aggoune a interpellé le Président du Département suite au vote de la loi Immigration**. Celle-ci soumet à un délai de carence de 5 ans les personnes âgées étrangères en situation régulière souhaitant percevoir l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA). Une interpellation restée sans réelle réponse, la droite départementale bottant en touche.

Avec l'ensemble de l'opposition de gauche, nous continuons à demander **la création d'une allocation départementale pour compenser cette mesure discriminatoire**, inspirée du programme lepéniste. ●